

COMMISSION du COREVIH des Pays de La Loire
« EDUCATION THERAPEUTHIQUE & QUALITE DE VIE »
Compte rendu de la réunion du 24 avril 2009

Animateur/trice/s :

Pierre-Emmanuel NICOLAU
Cécile BRUNET-FRANCOIS

Secrétaire/s de séance :

Sophie CAMUT

Personnes présentes :

Annie SIONNIERE
Elisabeth TERRIEN
Martine PENNETIER
Jean Pierre BIBARD
Catherine VANDERTOYEN
Isabelle SUAUD
André LAPEYRONIE
Cécile HERRMANN – LEHUEDE
Sandrine BRU

SOS Hépatites
AIDES 49
Pharmacie CHU Nantes
Actif Santé, Sida Info Service
logis de l'Amitié
CHD
SOS Hépatites
REVIH Saint Nazaire
AIDES 44

sionniere.annie@orange.fr
coordinationdd49@orange.fr
martine.pennetier@chu-nantes.fr
jeanpierrebibard@wanadoo.fr
logisdelaamitie@gmail.com
hjmpu@chd-vendee.fr

ch.psychologue@free.fr
coordination-aides44@wanadoo.fr
aurore.nicolau@orange.fr
tyflosprod@hotmail.fr
cecile.francois@chu-nantes.fr

revih49@mageos.com

mari-rita.andreu@chu-cholet
memalinge@chu-angers.fr
aides44soutien@orange.fr

Pierre-Emmanuel NICOLAU
Florian LEDUAULT
Cécile BRUNET-FRANCOIS

Aurore – L'Entract
Aurore - L'Entract
Infectiologie CHU Nantes
Aurore - L'Entract
REVIH 49
membre Actif Santé
CH Cholet
CHU Angers
AIDES 44

Sophie CAMUT
Hervé BRIN
Marita ANDREU
Emmanuelle MALINGE-DUBRE
Pascal MALO

Personnes excusées :

Jean MARRIONAUD
Karelle ISOARDO
Isabelle FLECHARD

SIDAG CH le Mans
AIDES Sarthe Mayenne
SIDAG CHU le Mans

Invité/e/s :

1) Informations nationales et officiels concernant l'Education Thérapeutique (ETP)

Sont distribués :

✦ La **Circulaire de la DGS/R12/DHOS/E2/2007/238 du 15 juin 2007**, relative aux missions des établissements de santé en matière d'éducation thérapeutique et de prévention dans le champ de la sexualité des personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

- La nécessité de l'observance thérapeutique
- La nécessité de la prise en compte de la prévention de la transmission du VIH
- Les complications liées au Traitement
- les thématiques sur lesquelles portent les consultations (Pathologie Vasculaire et VIH)
- La reconnaissance des Consultations de ETP comme acte de soins
-

✦ La **Circulaire (DHOS/E2/F/MT2A/2008/236) du 16 juillet 2008** relative au financement de la mission d'intérêt général (MIG) actions de prévention et d'éducation thérapeutique relatives aux maladies chroniques.

- Rappel de la définition
- Les critères d'attribution des MIG (66.5 Millions d'Euro pour 2006)
- Les pathologies retenues comme prioritaires dans l'attribution des financements MIG

✦ **Les Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)**

Définitions, finalités et organisation

✦ Sur le site de l'INPES (Rapport de l'OMS – Europe, publié en 1996, Therapeutic patient Education – Continuing Education Programmes for Health care Providers in the field of chronic Diseases, traduit en français en 1998)

- Une Formation spécifique devrait se mettre en place

✦ Les Recommandations dans le rapport des experts du Pr. YENI d'octobre 2008

✦ Le rapport remis au Ministère de la Santé sur l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) par C. SAOUT Président du CISS et Pr. CHARBONNEL permet de re-préciser l'Education thérapeutique par rapport à la notion d'adhérence ou de l'observance, et surtout, émet des recommandations pour favoriser le développement de l'ETP sur l'ensemble du territoire.

2) Etats des lieux dans les Pays de la Loire

▪ 85 la Roche sur Yon (4 médecins et 1.75 % IDE)

- L'éducation thérapeutique existe depuis 6 ans, bien qu'il n'y ait pas de temps spécifique alloué.
- Entretien thérapeutique
- Un temps infirmier est pris pour un patient naïf, par ailleurs il y a un appel systématique tous les 8 à 10 jours après modification de traitement ou initiation thérapeutique.
- Visite tous les mois par le médecin, avec reprogrammation de la Consultation par l'IDE (cotation 1 AMI6 = Consultation de ¾ h - 1 h)

▪ 49 Cholet

- 2 IDE ont été formées. Pas de consultation spécifique ETP avec un avenir incertain du service de médecine interne.

▪ 49 Angers

- 5 médecins interviennent en consultation, 4 IDE pour les consultations dont 2 personnes sur l'éducation thérapeutique mais pas de temps spécifique imparti
- Un temps particulier est pris mais pose quelques difficultés de prise de temps
- Consultation demandé par le médecin ou suggéré au Médecin
- 2008 : 60 personnes ont été vues en ETP
- la cotation n'est pas encore évaluée, cotation sauvage en AMI 6 non entériné par le CHU

- 1 personne a été formée et affectée à une mission transversale sur l'éducation thérapeutique au CHU
- Présence de volontaires de l'Association AIDES à la Permanence hospitalière durant les consultations de maladies infectieuses (maintenant ont la possibilité d'entre tien individuel ou collectif pendant ces permanences).

▪ 44 Nantes

- > 7 ans consultation d'éducation thérapeutique du patient
- IDE, médecins, psychologues et diététicienne formées *via* IPCEM (organisme de formation et de pédagogie médicale) et le CREDEPS (Centre Régional et Départemental d'Education et de Promotion de la Santé).
- Les séances individuelles sont assurées essentiellement par 2 IDE les mercredis et vendredis après-midi, des séances en binôme (Médecin + Psychologue) sont proposées depuis le début de l'année les jeudis matin. Des ateliers collectifs autour de la diététique sont animés par la Diététicienne un jeudi par mois.

Tous les sites qui ont une consultation d'ETP confirment la difficulté à faire valoir auprès des CHU la nécessité d'un temps de Consultation Individuelle (sur la base d'une heure) et de disposer de personnels suffisants.

✦ Pour l'attribution des financements MIG (Mission d'Intérêt Générale)

▪ Les Critères de la qualité d'un programme d'ETP sont :

- Dispensé par du personnel formé (usager + professionnel de santé)
- Un Programme écrit (démarche éducative qui appréhende les 4 étapes)
- Des Outils d'évaluation
- Un suivi éducatif (possibilité de reprise ou de renforcement)

▪ La Formation

Deux formations en France

- IPCEM (accompagnement sur le terrain plus large sur autres thématiques).
- Celle assurée par Catherine TOURETTE TURGIS (plus pointu mais un peu contesté dans son positionnement...).

Sur Nantes le CREDEPS (Madame GREFFIER), est un soutien logistique et méthodologique important.

▪ Le Financement (MIG) selon la Circulaire n) DHOS/E2/F/MT2A/2008/236 du 16 juillet 2008

- Rend compte d'une prise en charge moyenne de 250 euros par patient, toutes séances confondues dispensées en ambulatoire.

▪ La Consultation

L'éducation thérapeutique est centrée sur le patient.

Elle consiste en une démarche volontaire qui s'appuie sur les compétences du patient pour lui permettre de vivre au mieux sa vie avec la maladie.

La consultation est pluridisciplinaire.

- La consultation est un temps privilégié où les difficultés, les demandes et les projets des patients peuvent s'exprimer. Elles sont le plus souvent assurées par une infirmière formée.
- Permet d'élaborer un diagnostic éducatif (bilan des connaissances et compétences du patient, de ses demandes et projets, de ses capacités d'apprentissage... dans une approche globale psycho-sociale et médicale) pour définir ensemble un programme personnalisé d'éducation ; puis, mettre en œuvre la démarche éducative proprement dite.
- Un programme d'éducation ne peut se limiter à une seule séance mais plusieurs séances pérennisées dans le temps.
- Ces séances peuvent permettre selon les questions soulevées d'orienter vers d'autres professionnels.
- Même le patient non traité peut être vu dans les Consultations d'éducation thérapeutique.

Cependant les consultations ETP soulèvent des questions, à savoir :

- La question du secret partagé (lien entre médecin Infectiologie et les acteurs des ETP...)

- La place des Associations d'usagers ?
- La performance des usagers ⇒ peut discuter des conditions de CT° Patients ?
- La place des associations sur les critères d'évaluations d'un programme éducatif ?
- Quelle perception les usagers on-t-ils de la consultation (une évaluation a été faite à Nantes par auto-questionnaire avec 50% de réponses) ?
- Un souci d'information sur ces consultations : comment proposer la consultation sans contraindre ?
- Importance du passage de relais entre médecin et éducateur.
- La notion de volontariat est très importante pour adhérer à la démarche éducative.
- Est-ce que l'éducation thérapeutique est de l'ordre du soin ?

3) LA COMMISSION DU COREVIH

« EDUCATION THERAPEUTIQUE & LA QUALITE DE VIE »

a) Se donne comme objectifs

- De faire reconnaître la consultation d'éducation thérapeutique auprès des institutions comme un acte de soin pour permettre sa valorisation.
- Améliorer la communication sur les consultations d'Education Thérapeutique auprès des usagers. Envisager un support commun régional.
- Lister les points d'achoppement à travers des enquêtes qualités auprès des publics concernés
- Temps concertation – Temps Mutualisation – Temps formation
- Favoriser la complémentarité associations de patients et professionnel de santé dans l'élaboration des programmes éducatifs.

b) Les attentes

- Développer une vision globale et tendre à améliorer l'existant.
- Une plus grande concertation entre pharmacien et les équipes de consultation (pharmaciens : Beaucoup de Consultation Sauvage).
- Quelle terminologie pour ces consultations
- L'ouverture vers la personne non traitée
- Prévenir l'arrêt de traitement et la non observance.
- Réaliser un outil commun à tous les sites
- Communication, information
- Faire se rencontrer les acteurs
- Mener une réflexion sur la place des associations dans l'éducation thérapeutique

**PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION DU COREVIH-PdL
« EDUCATION THERAPEUTIQUE & QUALITE DE VIE »**

**LE VENDREDI 12 JUIN A 14H 30 A ANGERS
AU SERVICE de MALADIES INFECTIEUSES CHU ANGERS
1^{er} Etage (Sortir Pont Jean Moulin et Passer par la rue des Capucins)**

**RENCONTRE SUIVANTE
LE 2 Octobre à 14H30 à LA ROCHE SUR YON**